

Assurances et gestion des risques Insurance and Risk Management

La couverture des risques assurables par les PME québécoises

Gilles Bernier, Nabil Khoury and Marko Savor

Volume 74, Number 3, 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1091627ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1091627ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (print)

2371-4913 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bernier, G., Khoury, N. & Savor, M. (2006). La couverture des risques assurables par les PME québécoises. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 74(3), 355–375. <https://doi.org/10.7202/1091627ar>

Article abstract

The survey covers 891 respondents and shows that 73 % express a rather strong concern relating to insurable risks. In terms of actual insurance coverage, our results show that SMEs use a relatively high number of contracts among those that are widely available on the market. The results also show that the vast majority of respondents buy their insurance coverage through a broker rather than with a direct writer. The two most common factors restraining the use of insurance by SMEs are the high coverage costs relative to benefits and the restrictions associated with the severe exclusions imposed by insurers. Overall, our results give a rather positive outlook of the depth and breadth of the small business insurance market in Québec.

Assurances et gestion des risques, vol. 74(3), octobre 2006, 355-375
Insurance and Risk Management, vol. 74(3), October 2006, 355-375

La couverture des risques assurables par les PME québécoises

par Gilles Bernier, Nabil Khoury et Marko Savor

RESUME

L'enquête auprès des 891 répondants montre que 73 % d'entre eux sont moyennement à fortement inquiets vis-à-vis les risques assurables. En matière de couverture d'assurance réellement détenue par les PME québécoises, nos résultats indiquent que la majorité de celles-ci utilisent un nombre assez élevé de contrats parmi ceux qui sont généralement disponibles sur le marché. Aussi, les PME québécoises souscrivent leur contrat d'assurance surtout par l'entremise d'un courtier plutôt que directement. Les deux plus importants freins à l'utilisation des contrats d'assurance par les PME sont, premièrement, la perception que les coûts de protection sont trop élevés en comparaison des pertes potentielles et, deuxièmement, les exclusions imposées au contrat d'assurance qui sont perçues comme trop restrictives. Dans l'ensemble, les résultats de ce sondage donnent un aperçu plutôt positif quant à la profondeur et la largeur du marché de l'assurance des entreprises au Québec.

Mots clés : Perception des risques, assurance, PME.

ABSTRACT

The survey covers 891 respondents and shows that 73 % express a rather strong concern relating to insurable risks. In terms of actual insurance coverage, our results show that SMEs use a relatively high number of contracts among those that are

Les auteurs :

Gilles Bernier est professeur à l'Université Laval tandis que Nabil Khoury et Marko Savor sont professeurs à l'Université du Québec à Montréal. Les auteurs désirent remercier Stéphane Achard, Clément Albert, Michel Y. Bergeron, Jean-Charles Chébat, Raymond Laliberté, Richard Laliberté, Komlan Sedzro et Roy Toffoli pour leurs commentaires qui ont beaucoup enrichi le texte. Ils désirent également remercier Jean-Mathieu Fallu pour son dévouement et son excellent travail d'assistantat, ainsi que Raynald Rochette pour ses suggestions au niveau du questionnaire. L'étude a bénéficié du soutien financier de la Chaire Desjardins en gestion des produits dérivés de l'UQAM et de la Chaire d'assurance et de services financiers L'Industrielle-Alliance de l'Université Laval.

widely available on the market. The results also show that the vast majority of respondents buy their insurance coverage through a broker rather than with a direct writer. The two most common factors restraining the use of insurance by SMEs are the high coverage costs relative to benefits and the restrictions associated with the severe exclusions imposed by insurers. Overall, our results give a rather positive outlook of the depth and breadth of the small business insurance market in Québec.

Keywords: Risk perception, insurance, SMEs.

1. INTRODUCTION

L'industrie québécoise de l'assurance de dommages cherche de plus en plus à développer le secteur des assurances des entreprises, plus particulièrement celui de la petite et moyenne entreprise (PME). En effet, plusieurs assureurs qui opèrent au Québec ont annoncé au cours des derniers mois leur ferme intention d'accroître leur offre de produits d'assurance devant répondre aux besoins spécifiques des PME québécoises en matière de financement des risques.¹

Du côté de la demande, il n'est pas rare de lire dans les revues professionnelles spécialisées que les PME québécoises manquent souvent de moyens financiers nécessaires pour s'assurer adéquatement et ce, compte tenu des coûts perçus comme étant onéreux.² Dans cette littérature, on peut lire que : (1) les dirigeants de PME sont souvent indifférents face aux nombreux risques purs (de perte) auxquels leur entreprise est exposée, croyant que le pire n'arrive qu'aux autres, (2) qu'ils connaissent mal les polices d'assurance qu'ils ont contractées de même que la valeur de remplacement de leurs actifs et, (3) qu'ils ne connaissent pas les conséquences des principaux sinistres qu'ils pourraient subir comme, par exemple, l'éventualité d'une interruption des affaires suite à un sinistre majeur touchant leurs opérations.

Mais, ce portrait plutôt sombre de la gestion des risques assurables au sein des PME québécoises est-il bien réel ? Voilà une question à laquelle les assureurs opérant au Québec aimeraient certes obtenir une réponse puisque, plusieurs d'entre eux se préparent à concevoir et à distribuer des produits ciblant ce marché en développement. C'est à cette question purement empirique à laquelle nous avons voulu répondre par le biais d'une vaste enquête sur le terrain.

L'enquête présentée dans cet article cible exclusivement les PME québécoises à cause de leurs caractéristiques particulières de financement et de concentration dans des secteurs traditionnels. En effet, les PME québécoises reçoivent une proportion considérablement plus élevée des fonds gouvernementaux et institutionnels que

les PME des autres provinces.³ Par ailleurs, 15 % du financement par capital de risque reçu par les PME québécoises en 2004 provenait de source gouvernementale et 16 % de l'étranger alors que, pour l'ensemble des PME canadiennes, ces pourcentages étaient de 9 % et 27 % respectivement.⁴ De plus, même si elles occupent une plus grande place dans la structure industrielle du Québec, les PME québécoises sont davantage concentrées dans les secteurs traditionnels (46 % au Québec par rapport à 37 % au Canada).⁵

En second lieu, l'enquête innove en cherchant à faire la lumière sur l'inquiétude perçue par les PME québécoises envers les risques assurables.⁶ Selon nous, cette inquiétude découle du niveau des risques réels de perte auxquels les PME font face ainsi que de l'estimation qu'elles en font. C'est en suivant ce raisonnement que le questionnaire fut bâti et que l'analyse des résultats fut menée. Aussi, nous présentons des résultats très intéressants quant à l'utilisation des principaux contrats d'assurance qui s'offrent aux PME québécoises.⁷

L'étude est organisée de la façon suivante : la section 2 présente la méthodologie incluant la description du questionnaire et de la population de PME qui a fait l'objet du sondage. L'analyse des résultats est présentée à la section 3. Finalement, la section 4 fait état des conclusions de l'étude.

2. MÉTHODOLOGIE ET DESCRIPTION DES DONNÉES

La base de données qui a servi pour tirer l'échantillon de cette enquête nous a été fournie gracieusement par la Fédération des Caisses Desjardins. Le fichier, qui combine le fichier interne du réseau des Caisses Desjardins avec les fichiers de Dunn & Bradstreet, du CRIQ et de EQUIFAX, comprend 4 896 PME québécoises dont 2 815 étaient éligibles à notre étude, qu'elles soient ou non membres du Mouvement Desjardins. Cette base de données représente la source d'information la plus complète sur les PME québécoises (excluant les micros entreprises (TPE) ayant moins de cinq employés mais qui ne font pas partie de notre enquête). Les diverses entreprises qui figurent dans ce fichier ont d'abord été réparties en trois secteurs industriels, à savoir :

- 1- le secteur des entreprises agricoles et d'industries primaires qui représentent 10 % de l'échantillon;

2- le secteur des entreprises manufacturières qui représentent 26 % de l'échantillon;

3- le secteur des entreprises de services qui représentent 64 % de l'échantillon.⁸

Partant de cette information, l'enquête a ciblé un échantillon stratifié de façon à obtenir une marge d'erreur de $\pm 3,2$ %, 19 fois sur 20. L'échantillon a été tiré au hasard à l'intérieur de chacun des trois secteurs en question selon les proportions mentionnées précédemment. Le questionnaire qui a servi à cette étude a été élaboré sur la base des principes qui gouvernent le processus de gestion des risques assurables et de notre impression générale concernant l'attitude des PME dans ce domaine.⁹ Ainsi, le questionnaire cherche d'abord à cerner le niveau d'inquiétude des PME face aux divers types de risques (purs) assurables auxquels elles sont confrontées. Puis, le questionnaire vise à quantifier le degré d'utilisation par les PME des divers contrats disponibles sur le marché pour la couverture de ces risques. Enfin, le questionnaire vise à identifier les principales raisons qui freinent l'utilisation de ces produits par les PME. À notre avis, ce dernier aspect constitue un ajout original au cadre d'analyse dans ce domaine. Une fois complété, le questionnaire a été soumis à deux pré-tests qui ont permis de préciser le libellé et l'orientation des questions.

L'enquête a été menée par téléphone du 25 janvier au 24 février 2005 par le Groupe Conseil Sondages. La personne contactée était soit le président ou le vice-président responsable des finances et de la trésorerie de la firme. Afin d'éviter la possibilité de réponses biaisées, toutes les entrevues, sans exception, ont été annoncées comme faisant partie d'un projet de recherche universitaire. Nous avons obtenu au total 891 questionnaires complétés, ce qui représente un taux de réponse de 33,5 %. Ainsi, pour les résultats d'ensemble, la marge d'erreur maximale est de 3,2 % au seuil de 5 %.

De ce nombre de répondants, 63 % sont membres du Mouvement Desjardins et 37 % ne le sont pas. Aussi, 55,9 % des répondants ont un chiffre d'affaires entre 5 et 10 millions \$, 31 % entre 10 et 20 millions \$, et 13,1 % entre 20 et 100 millions \$. Notons toutefois que la distribution du chiffre d'affaires est raisonnablement uniforme d'un secteur à l'autre des PME échantillonnées. De plus, 75 % des répondants comptent 74 employés ou moins. Par ailleurs, 59,5 % des entreprises qui ont répondu au questionnaire étaient familiales alors que 21 % avaient des actionnaires dont au moins un actionnaire majoritaire.

L'analyse des résultats de l'enquête se fera à l'aide d'une analyse univariée et de tableaux croisés. Ceci nous permettra de mettre en évidence des relations statistiquement significatives entre les comportements sous étude des PME québécoises face aux risques assurables et les particularités de leurs activités.

3. ANALYSE DES RÉSULTATS

3.1 L'inquiétude vis-à-vis les risques assurables

La figure 1.1 donne un aperçu global du niveau d'inquiétude des PME québécoises face aux risques assurables. Comme la figure le montre, tout près de 34 % (selon le sens de la figure) des PME disent être fortement inquiètes vis-à-vis les différents risques assurables, 39 % disent être moyennement inquiètes et enfin, 27 % disent être peu ou pas du tout inquiètes. Il s'ensuit que près de 73 % des PME interrogées sont moyennement inquiètes vis-à-vis les risques assurables. Ceci contraste avec l'inquiétude par rapport aux risques financiers pour lesquels 61 % des PME ont déclaré avoir une inquiétude moyenne à forte. Plus précisément, 59 % des PME ont déclaré avoir une inquiétude moyenne à forte vis-à-vis le risque des fluctuations du taux d'intérêt, 47 % vis-à-vis le risque des fluctuations des prix des matières premières et 33 % vis-à-vis les fluctuations du taux d'intérêt.¹⁰

On remarque cependant une corrélation statistiquement significative mais faible entre l'inquiétude vis-à-vis les risques assurables et les trois risques financiers. En effet, la corrélation va de $r = 0,13$ pour la relation entre les fluctuations du taux de change et les risques assurables à $r = 0,28$ pour la relation entre les fluctuations du taux d'intérêt et les risques assurables.

Par ailleurs, on n'observe pas de relation entre le niveau d'inquiétude vis-à-vis les risques assurables et les caractéristiques de l'entreprise. Ainsi, la taille de la PME en termes de revenus et de nombre d'employés, son secteur d'activité, son mode de gouvernance et sa cote de crédit ne permettent pas d'expliquer l'inquiétude des PME vis-à-vis les risques assurables.

À cet égard, nous sommes tentés de conclure que les risques assurables représentent une source d'inquiétude généralisée dans le milieu des PME opérant au Québec, ce qui devrait conduire à une utilisation importante du transfert assuré en tant que méthode de gestion des risques purs.

Par rapport aux six contrats sous étude, on observe de façon générale que 79 % des PME utilisent de 4 à 6 contrats alors que 21 % d'entre elles utilisent de 1 à 3 contrats. Ce premier résultat tend à confirmer que la grande majorité des propriétaires et des dirigeants des PME au Québec ont passablement recours à l'assurance pour atténuer les conséquences associées aux risques pouvant leur occasionner des pertes importantes. Cette constatation est assez significative pour mériter un examen plus attentif.

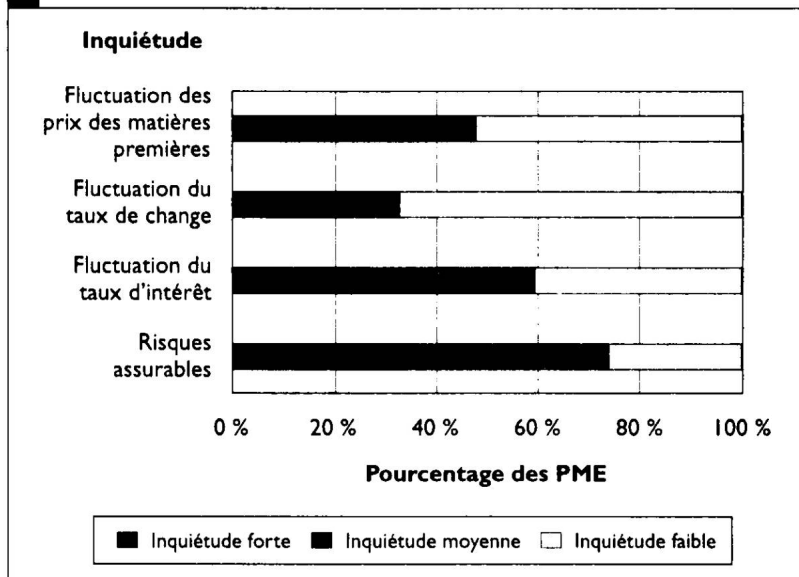
Parmi les 181 PME qui utilisent de 1 à 3 contrats d'assurance, on note que 63 % ont un chiffre d'affaires se situant entre 5 et 10 millions, 25 % ont un chiffre d'affaires se situant entre 10 et 20 millions et 12 % ont un chiffre d'affaires de plus de 20 millions. De plus, 38 % d'entre elles comptent moins de 18 employés tandis que 22 % comptent plus de 75 employés. Par ailleurs, 58 % appartiennent au secteur des services, 30 % au secteur manufacturier et 12 % aux secteurs agricoles et primaires. Notons également que 61 % de ces firmes sont contrôlées par des intérêts familiaux, alors que 17 % sont contrôlées par des actionnaires avec un actionnaire majoritaire et 22 % par des actionnaires sans actionnaire majoritaire. Il est aussi intéressant de noter qu'environ 43 % de ces firmes n'ont pas d'emprunt au passif et 66 % ne génèrent aucun revenu à l'étranger.

La figure 2.1 illustre l'utilisation des divers contrats d'assurance sous étude par l'ensemble des PME interrogées. Comme on peut le voir, le contrat auquel souscrit la plus grande proportion de PME est l'assurance des biens et de la responsabilité civile générale. En effet, près de 97 % des PME souscrivent à ce contrat. Suivent ensuite, le contrat d'assurance vie du personnel stratégique, utilisé par 79 % des PME ; le contrat relatif à l'assurance interruption des affaires, utilisé par 72 % des PME ; le contrat d'assurance responsabilité des dirigeants, utilisé par 69 % des PME ; le contrat d'assurance invalidité des dirigeants souscrit par 68 % des PME et, finalement, le contrat « umbrella » qui est utilisé par 65 % des PME.

Les résultats présentés au tableau 2.1 dévoilent un effet de la taille de l'entreprise, en termes du nombre d'employés et du chiffre d'affaires, et l'utilisation des contrats d'assurance interruption des affaires et « umbrella », alors qu'elle n'a aucun impact sur les autres contrats.

Ainsi, près de 50 % des PME de petite taille (18 employés et moins) se disent peu ou pas du tout couvertes contre les risques d'interruption des affaires comparativement à environ 23 % des PME comptant 19 employés et plus, ce qui constitue une différence statistiquement significative entre les deux groupes.¹¹ De plus, les PME de petite taille ont également moins tendance à souscrire un con-

FIGURE 1.1
DISTRIBUTION DES PME SELON LE NIVEAU
D'INQUIÉTUDE VIS-À-VIS LES RISQUES ASSURABLES
ET LES TROIS RISQUES FINANCIERS



trat d'assurance « umbrella ». En effet, près de 55 % de celles-ci se disent peu ou pas du tout couvertes par ce contrat comparativement à 29 % des PME comptant 19 employés et plus, ce qui représente encore une fois un écart statistiquement significatif entre les deux groupes de PME.

On observe la même tendance lorsqu'on analyse le niveau d'utilisation des contrats précédents par rapport au chiffre d'affaires des PME. Ainsi, comme on peut le voir au tableau 2.2, les PME dont les ventes se situent entre 5 et 10 millions de dollars sont proportionnellement moins nombreuses à utiliser les contrats d'assurance interruption des affaires et « umbrella » en comparaison avec les PME dont le chiffre d'affaires se situe entre 10 et 20 millions de dollars ou celles dont le chiffre d'affaires dépasse 20 millions.

Globalement, notre analyse indique que les deux contrats les moins utilisés par les PME opérant au Québec sont le contrat d'assurance invalidité des dirigeants et le contrat « umbrella ». Ce résultat n'est pas surprenant. En effet, l'invalidité est un risque personnel souvent mal perçu pour lequel on pense être à l'abri. Dès lors, les dirigeants des PME, tout comme les travailleurs autonomes, sous-

estiment l'ampleur de ce risque en termes de fréquence et de gravité. En ce qui concerne le contrat « umbrella », il y a fort à parier que ce contrat n'est pas bien compris par les décideurs et que le coût est perçu comme trop onéreux.

Par contre, l'utilisation des quatre autres contrats semble beaucoup plus généralisée auprès des PME québécoises, ce qui n'est pas tout à fait surprenant dans la mesure où ces contrats couvrent des risques plus tangibles (décès, dommages aux biens et responsabilité civile).

Enfin, lorsque nous considérons le mode de souscription privilégié par les PME, on observe qu'environ 83 % souscrivent leur contrat d'assurance par l'entremise d'un courtier comparativement à 17 % qui préfèrent faire affaire directement avec un assureur.¹²

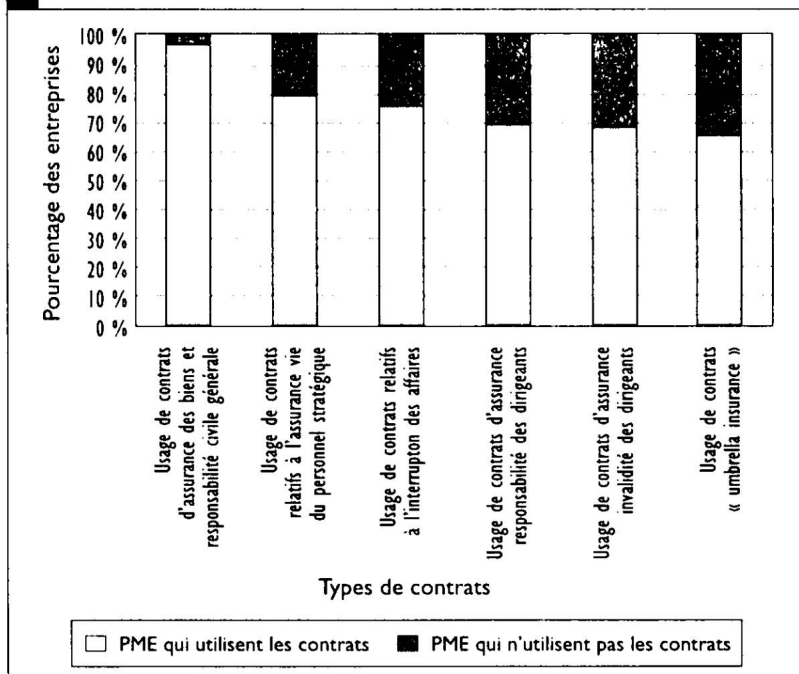
À cet égard, comme le présente le tableau 2.3, on note une relation statistiquement significative mais très faible entre le mode de souscription privilégié par les PME d'une part et leur niveau d'inquiétude vis-à-vis les risques assurables, leur secteur d'activité et leur taille en termes du nombre d'employés d'autre part. De façon générale, les entreprises de petite taille (18 employés et moins) et celles dont le niveau d'inquiétude vis-à-vis les risques assurables est faible sont proportionnellement plus nombreuses à faire affaire directement avec les assureurs. Il en va de même pour les entreprises de services. Ces PME semblent donc croire que leurs besoins en matière d'assurance sont suffisamment simples ou conformes aux normes de l'industrie pour les amener à se passer d'un courtier.

3.3 Les freins à l'utilisation des contrats d'assurance

Comme l'indique la figure 3.1, les deux plus importants freins à l'utilisation des contrats d'assurance par les PME sont, premièrement, la perception que les coûts de protection sont trop élevés en comparaison des pertes potentielles et, deuxièmement, les exclusions imposées au contrat d'assurance qui sont perçues comme trop restrictives. En effet, environ 62 % des répondants considèrent ces deux facteurs comme des freins importants à l'utilisation des contrats d'assurance. En comparaison, 41 % des PME considèrent que le manque de connaissance relatif aux contrats d'assurance est un frein important à l'utilisation des contrats d'assurance alors que cette proportion passe à 34 % quand il s'agit du manque d'accessibilité.

On observe par ailleurs une relation statistiquement significative mais faible entre les quatre freins à l'utilisation mentionnés précédemment et la taille de l'entreprise mesurée en termes du nombre

FIGURE 2.1
DISTRIBUTION DES PME PAR NIVEAU D'UTILISATION
DES DIFFÉRENTS CONTRATS D'ASSURANCE



d'employés. Ainsi, comme on peut le voir au tableau 3.1, les firmes de petite taille sont proportionnellement plus nombreuses à considérer que le coût de protection trop élevé en comparaison des pertes potentielles est un frein important à l'utilisation des contrats d'assurance. En effet, près de 75 % des PME comptant 18 employés et moins affirment que ce frein est important comparativement à 60 % pour les firmes de taille plus grande.

Également, les firmes de petite taille sont proportionnellement plus nombreuses à considérer que des exclusions imposées qui sont trop restrictives constituent un frein important à l'utilisation des contrats d'assurance. Ainsi, près de 76 % des PME comptant 18 employés et moins affirment que ce frein est important comparativement à un peu moins de 60 % pour les firmes de taille plus grande.

Pour ce qui est du manque de connaissance relatif aux contrats d'assurance, les firmes de petite taille sont encore une fois proportionnellement plus nombreuses à considérer que cet aspect est un frein important à l'utilisation des contrats d'assurance. Aussi, 56 %

TABLEAU 2.1 – DISTRIBUTION DES PME PAR NIVEAU D'UTILISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE « INTERRUPTION DES AFFAIRES » ET « UMBRELLA » SELON LA TAILLE EN TERMES DU NOMBRE D'EMPLOYÉS

		Taille selon le nombre d'employés		Pourcentage du total des répondants	Statistiques d'indépendance des variables
		18 employés et moins	19 employés et plus		
Distribution des PME par niveau de couverture à partir du contrat d'assurance interruption des affaires					
Niveau de couverture à partir du contrat d'assurance d'interruption des affaires	PME non couvertes	49,7 %	22,7 %	28,5 %	$\chi^2 = 53,769^{***}$, df = 1, Phi = .25
	PME couvertes	50,3 %	77,3 %	77,3 %	
	Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
Distribution des PME par niveau de couverture à partir du contrat d'assurance «umbrella»					
Niveau de couverture à partir du contrat d'assurance «umbrella»	PME non couvertes	54,5 %	29,1 %	34,6 %	$\chi^2 = 42,490^{***}$, df = 1, Phi = .22
	PME couvertes	45,5 %	70,9 %	65,4 %	
	Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
* = p < .05 ; ** = p < .01 ; *** = p < .001.					

TABEAU 2.2 – DISTRIBUTION DES PME PAR NIVEAU D'UTILISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE « INTERRUPTION DES AFFAIRES » ET « UMBRELLA » SELON LA TAILLE EN TERMES DU CHIFFRE D'AFFAIRES

		Taille selon le chiffre d'affaires			Pourcentage du total des répondants	Statistiques d'indépendance des variables
		5 à 10 millions \$	10 à 20 millions \$	20 millions \$ et +		
Distribution des PME par niveau de couverture à partir du contrat d'assurance interruption des affaires						
Niveau de couverture à partir du contrat d'assurance d'interruption des affaires	PME non couvertes	33,3 %	24,3 %	17,9 %	28,5 %	$\chi^2 = 14,516^{***}$, df = 2, V = .13
	PME couvertes	66,7 %	75,7 %	82,1 %	71,5 %	
	Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
Distribution des PME par niveau de couverture à partir du contrat d'assurance «umbrella»						
Niveau de couverture à partir du contrat d'assurance «umbrella»	PME non couvertes	41,4 %	29,7 %	17,1 %	34,6 %	$\chi^2 = 28,847^{***}$, df = 2, V = .18
	PME couvertes	58,6 %	70,3 %	82,9 %	65,4 %	
	Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
* = p < .05 ; ** = p < .01 ; *** = p < .001.						

TABLEAU 2.3 – DISTRIBUTION DES PME PAR MODE DE SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCE SELON L'INQUIÉTUDE VIS-À-VIS LES RISQUES ASSURABLES, LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET LA TAILLE EN TERMES DU NOMBRE D'EMPLOYÉS

	Inquiétude des PME vis-à-vis les risques assurables			Pourcentage du total des répondants	Statistiques d'indépendance des variables
Modes de sous- cription des polices d'assurance	Inquiétude faible	Inquiétude moyenne	Inquiétude forte		
Directement auprès de l'assureur	21,7 %	17,1 %	12,8 %	16,7 %	χ^2 = 7,061** ; df = 2 ; V = .09
Par l'entremise d'un courtier	78,3 %	82,9 %	87,2 %	83,3 %	
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
	Secteurs d'activité			Pourcentage du total des répondants	Statistiques d'indépendance des variables
Modes de sous- cription des polices d'assurance	Agricole et primaire	Manu- facturier	Services		
Directement auprès de l'assureur	9,3 %	15,8 %	18,4 %	16,7 %	χ^2 = 5,054, (p < .08) df = 2 ; V = .08
Par l'entremise d'un courtier	90,7 %	84,2 %	81,6 %	83,3 %	
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
	Taille selon le nombre d'employés		Pourcentage du total des répondants	Statistiques d'indépendance des variables	
Modes de sous- cription des polices d'assurance	18 employés et moins	Plus de 19 employés			
Directement auprès de l'assureur	22,6 %	15,0 %	16,7 %	χ^2 = 5,567**, df = 1 ; Phi = .08	
Par l'entremise d'un courtier	77,4 %	85,0 %	83,3 %		
Total	100,0v	100,0 %	100,0 %		
* = p < .05 ; ** = p < .01 ; *** = p < .001.					

des PME de 18 employés et moins affirment que ce frein est important, comparativement à 37 % des PME de taille plus grande. Le tableau 3.1 présente cette relation assez clairement.

Finalement, les PME de petite taille sont également celles qui, proportionnellement, sont les plus nombreuses à affirmer que le manque d'accessibilité des contrats est un frein important. Aussi, 47 % des PME comptant 18 employés et moins affirment que ce frein est important comparativement à environ 30 % des PME comptant plus de 19 employés.

Par ailleurs, on n'observe aucune relation statistiquement significative entre l'importance accordée aux freins à l'utilisation des contrats d'assurance et le secteur d'activité d'une part ainsi que la taille en termes du chiffre d'affaires d'autre part.

Nos résultats sont certes indicatifs de l'importance que les assureurs doivent accorder à la rédaction et à la tarification de leurs contrats d'assurance afin de les rendre attrayants pour les PME. De plus, nos résultats montrent que seul un marketing bien ciblé pourra clarifier l'épineuse question du rapport entre le coût de la protection, les pertes prévues et les exclusions perçues comme trop restrictives.

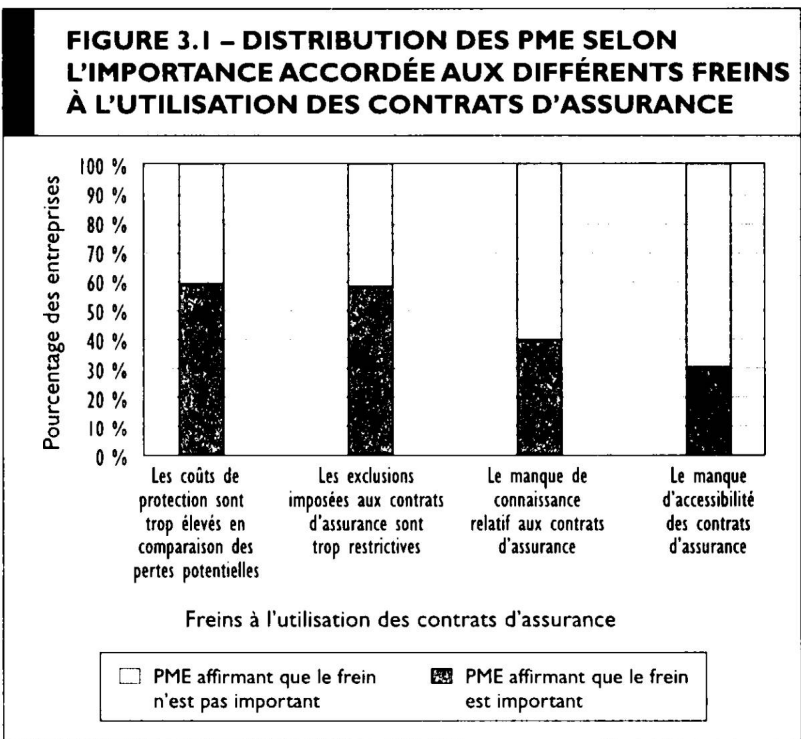


TABLEAU 3.1 – DISTRIBUTION DES PME SELON L'IMPORTANCE ACCORDÉE AUX FREINS LE COÛT DE PROTECTION EST TROP ÉLEVÉ EN COMPARAISON AVEC LES PERTES POTENTIELLES, LES EXCLUSIONS IMPOSÉES PAR LES ASSUREURS SONT TROP RESTRICTIVES, LE MANQUE DE CONNAISSANCE RELATIF AUX CONTRATS, LE MANQUE D'ACCESSIBILITÉ DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR TAILLE EN TERMES DE NOMBRE D'EMPLOYÉS

		Taille selon le nombre d'employés		Pourcentage du total des répondants	Statistiques d'indépendance des variables
		18 employés et moins	19 employés et plus		
Les coûts de protection trop élevés en comparaison des pertes potentielles	Pas important	25,4 %	40,0 %	36,9 %	$\chi^2 = 12,963^{***}$, df = 1 ; Phi = -.12
	Important	74,6 %	60,0 %	63,1 %	
	Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
Les exclusions imposées par les assureurs sont trop restrictives	Pas important	23,6 %	41,6V	37,7 %	$\chi^2 = 19,573^{***}$, df = 1 ; Phi = -.15
	Important	76,4 %	60,0 %	62,3 %	
	Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
Le manque de connaissance relatif aux contrats d'assurance	Pas important	44,2 %	63,1 %	59,0 %	$\chi^2 = 20,897^{***}$, df = 1 ; Phi = -.16
	Important	55,8 %	36,9 %	41,0 %	
	Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
Le manque d'accessibilité des contrats d'assurance	Pas important	52,5 %	69,8 %	66,1 %	$\chi^2 = 18,663^{***}$, df = 1 ; Phi = -.15
	Important	47,5 %	30,2 %	33,9 %	
	Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
* = p < .05 ; ** = p < .01 ; *** = p < .001.					

4. CONCLUSION

Les résultats de notre enquête sur la couverture des risques assurables par les PME québécoises indiquent que 73 % des entreprises interrogées sont moyennement à fortement inquiètes vis-à-vis les risques assurables. Ce degré d'inquiétude est plus marqué que celui qui s'applique aux risques financiers, ce qui tend à confirmer que la majorité des dirigeants de petites et moyennes entreprises opérant au Québec se soucient plus des risques purs auxquels ils sont exposés.

En matière de couverture d'assurance réellement détenue par les PME québécoises, nos résultats indiquent que celles-ci utilisent un nombre assez élevé de contrats parmi ceux qui sont généralement disponibles sur le marché et auxquels nous avons fait référence dans notre sondage. En effet, 79 % des PME interrogées utilisent de 4 à 6 contrats, alors que 21 % d'entre elles utilisent de 1 à 3 contrats. Le contrat auquel souscrit la plus grande proportion de PME est le contrat d'assurance des biens et de responsabilité civile générale. En effet, près de 97 % des PME souscrivent à ce contrat. Suivent ensuite, le contrat d'assurance vie du personnel stratégique, utilisé par 79 % des PME, le contrat relatif à l'assurance interruption des affaires, utilisé par 72 % des PME, le contrat d'assurance responsabilité des dirigeants, utilisé par 69 % des PME, le contrat d'assurance invalidité des dirigeants souscrit par 68 % des PME et, finalement, le contrat « umbrella » qui est utilisé par 65 % des PME.

Lorsque nous considérons le mode de souscription privilégié par les PME, on observe qu'environ 83 % souscrivent leur contrat d'assurance par l'entremise d'un courtier comparativement à 17 % qui préfèrent faire affaire directement avec un assureur. De façon générale, les entreprises de petite taille (18 employés et moins) et celles dont le niveau d'inquiétude vis-à-vis les risques assurables est faible sont proportionnellement plus nombreuses à faire affaire directement avec les assureurs. Il en va de même pour les entreprises de services.

Les deux plus importants freins à l'utilisation des contrats d'assurance par les PME sont, premièrement, la perception que les coûts de protection sont trop élevés en comparaison des pertes potentielles et, deuxièmement, les exclusions imposées au contrat d'assurance qui sont perçues comme trop restrictives.

Dans l'ensemble, les résultats de ce sondage donnent un aperçu plutôt positif quant à la profondeur et la largeur du marché de l'assurance des entreprises au Québec. Néanmoins, on remarque qu'il y a encore des possibilités très intéressantes de développement dans ce

marché pour les assureurs qui y opèrent déjà ou pour ceux qui souhaiteront y entrer dans un avenir rapproché.

Notes

1. C'est le cas par exemple du Groupe La Capitale avec sa filiale L'Unique, du Groupe Desjardins Assurances Générales et de l'Union Canadienne.

2. À titre d'exemple, voir l'article de Desjardins, S., (2004), « Les PME québécoises tournent le dos à la gestion de leurs risques d'affaires », Magazine Finance, Août, p. 22-26.

3. Industrie Canada, (2003). « Le financement des petites et moyennes entreprises au Canada », dans *Strategis* : le site canadien des entreprises et des consommateurs, (<http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/insbrp-rppe.nsf/fr/rd00912f.html>).

4. Macdonald and Associates, pour le Réseau Capital, 2005. « Bilan de l'industrie québécoise du capital-risque pour 2004 », dans Réseau Capital, Le réseau de capital de risque du Québec, (<http://www.reseaucapital.com/Statistiques/Stat2004/2004%20Q4%20Comments%20F.pdf>).

5. Lapointe, Michel et Michael Yake (2003), chapitre 3 : « L'économie du Québec et de ses régions », dans *Développement Économique Canada pour les régions du Québec*, (http://www.dec-ced.gc.ca/Complements/Publications/Observatoire-FR/ADT_2003_fr.pdf).

6. Il s'agit de risques assurables comme les dommages aux biens, les pertes d'exploitation, les pertes en responsabilité civile, le décès ou l'invalidité d'une personne clé.

7. Nous pensons aux six contrats suivants : (1) assurance des biens et de la responsabilité civile générale, (2) assurance interruption des affaires, (3) assurance-vie pour une personne clé, (4) assurance invalidité pour une personne clé, (5) assurance responsabilité pour administrateurs et dirigeants et enfin, (6) assurance « umbrella ».

8. Au terme de l'enquête, les entreprises des secteurs agricoles et primaires comptent pour 11,4 % des répondants, les entreprises manufacturières pour 23,2 % et les entreprises de service pour 65,4 %.

9. En fait, le sondage portait aussi sur les risques financiers. Les résultats obtenus à ce niveau ont déjà fait l'objet d'une analyse publiée dans Khoury, N., M. Savor et R. Toffoli. « La couverture des risques financiers par les PME Québécoises », Chaire Desjardins en gestion des produits dérivés, Cahier de recherche, 2005 (à paraître dans la *Revue Canadienne des sciences de l'administration*). Les parties du questionnaire portant sur les risques assurables sont présentées à l'annexe I.

10. Op. cit. Khoury, Savor et Toffoli (2005).

11. Notons que la taille (18 employés et moins) correspond au premier quartile de PME lorsque nous les considérons à partir du nombre d'employés total. Aussi, nous pouvons penser que les micros PME pourraient se comporter différemment.

12. L'analyse a également fait ressortir que 4,6 % des PME disent ne pas souscrire à un contrat d'assurance. Cependant, on a effectué une validation de cette donnée à partir des répondants qui ont dit souscrire à différents contrats d'assurance à la question 24, donc suivant la séquence : 23 (ancrage 3) = « pas de réponse » si (24a | 24b | 24c | 24d | 24e | 24f) = ancrage 2, soit assez ou très couverts par l'un des différents contrats. Les PME non couvertes représentent alors moins de 1 % de l'échantillon. Aussi, nous avons préféré ne pas tenir compte des 4,6 % de PME affirmant ne pas être couvertes à l'item 23 dans la suite des analyses concernant le mode de souscription des contrats d'assurance. On trouvera à l'annexe 2 une description du profil des PME qui font affaire directement avec un assureur.

ANNEXE I – PARTIES DU QUESTIONNAIRE SUR LES RISQUES ASSURABLES

Partie 1 : Profil de l'entreprise

Variables importées à partir du fichier original :

- 1) Principal secteur d'activité de l'entreprise**
- 2) Chiffre d'affaires annuel**
- 3) Nombre d'employés**
- 4) Valeur nette de l'entreprise**
- 5) Entreprise incorporée ou non incorporée**

Questionnaire

- 1) Quel pourcentage de votre chiffre d'affaires provient de l'extérieur du Canada ?**
Pourcentage _____%
- 2) Quelle est la structure de propriété de votre entreprise ?**
 - a) L'entreprise est contrôlée par une famille ou un propriétaire unique ☐
 - b) L'entreprise compte plusieurs partenaires/actionnaires avec un actionnaire majoritaire ☐
 - c) L'entreprise compte plusieurs partenaires/actionnaires actionnaire majoritaire ☐

Parties 2 à 4 : Risques financiers (autre volet du sondage)

Questions 3 à 21 (non présentées ici)

Partie 5 : Risques assurables

- 22) Comment estimez-vous le niveau d'inquiétude de votre entreprise face à l'occurrence de certains risques assurables comme les dommages aux biens, les pertes d'exploitation, les pertes en responsabilité civile, le décès ou l'invalidité d'une personne clé ?**
☐ Très faible
☐ Faible
☐ Moyen
☐ Fort
☐ Très fort
- 23) Comment souscrivez-vous les diverses polices d'assurance contre les risques précédents ?**
 - a) Directement auprès de l'assureur ☐
 - b) Par l'entremise d'un courtier ☐
 - c) Ou vous ne souscrivez aucune assurance privée ☐

ANNEXE I (SUITE)

24) Les contrats d'assurance suivants sont-ils beaucoup, assez, peu ou pas du tout utilisés par votre entreprise ?

1. Assurance des biens et de la responsabilité civile générale
2. Assurance interruption des affaires (pertes d'exploitation)
3. Assurance vie pour une personne clé
4. Assurance invalidité pour une personne clé
5. Assurance responsabilité Administrateurs et Dirigeants
6. Assurance responsabilité « Umbrella »

Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout
1	2	3	4
1	2	3	4
1	2	3	4
1	2	3	4
1	2	3	4
1	2	3	4

25) Voici une série de raisons pour lesquelles vous pourriez NE PAS VOULOIR recourir à des contrats d'assurance pour les risques énumérés à la question précédente. Quelle est l'importance de chaque raison pour ne pas recourir à ces contrats d'assurance pour votre entreprise ?

1. Le coût de protection est trop élevé en comparaison avec les pertes potentielles
2. Les exclusions imposées par les assureurs sont trop restrictives
3. Les contrats sont difficilement accessibles
4. Les contrats nous sont méconnus

Très important	Assez important	Peu important	Pas du tout important
1	2	3	4
1	2	3	4
1	2	3	4
1	2	3	4

ANNEXE 2

PROFIL DES PME QUI FONT AFFAIRE DIRECTEMENT AVEC L'ASSUREUR

Nous présentons ci-après des statistiques descriptives en rapport avec les PME qui préfèrent faire affaire directement avec l'assureur.

Des 17 % de PME qui transigent directement avec l'assureur en matière de contrats d'assurance, lesquelles représentent 139 entreprises, 50 % ont un chiffre d'affaires se situant entre 5 et 10 millions, 37 % ont un chiffre d'affaires se situant entre 10 et 20 millions et 13 % ont un chiffre d'affaires de plus de 20 millions tandis que 29 % comptent moins de 18 employés et 22 % comptent plus de 75 employés. Notons que seulement 7 % de ces PME appartiennent aux secteurs agricoles et primaires, alors que 22 % appartiennent au secteur manufacturier et 72 % au secteur des services. En ce qui a trait à la structure de propriété, 61 % de ces firmes sont contrôlées par des intérêts familiaux, alors que 21 % sont contrôlées par des actionnaires avec un actionnaire majoritaire et 18 % par des actionnaires sans actionnaire majoritaire. De plus, 29 % de ces PME ont une cote de crédit de A, 33 % une cote de crédit de B, 6 % une cote de crédit de C et 22 % une cote D. Finalement, 66 % de ces PME ne génèrent aucun revenu à l'étranger.

Notons que 63 % des PME qui privilégient le mode de souscription direct avec l'assureur disent que le coût de protection trop élevé des contrats d'assurance en comparaison des pertes potentielles ainsi que les exclusions imposées par les assureurs qui sont trop restrictives sont des raisons importantes pour lesquelles les PME n'utilisent pas les contrats d'assurance. Cette proportion passe à 42 % lorsqu'est considéré, comme frein à l'utilisation des contrats d'assurance, le manque de connaissance vis-à-vis ces contrats et à 36 % lorsqu'on invoque le manque d'accessibilités des contrats.

Enfin, on constate à la figure A.1 que, dans les entreprises qui transigent directement avec l'assureur, 40 % n'utilisent pas le contrat « umbrella », 33 % le contrat d'assurance interruption des affaires, 27 % le contrat d'assurance invalidité des dirigeants, 22 % le contrat d'assurance responsabilité des dirigeants, 15 % le contrat d'assurance vie du personnel et enfin, 4 % le contrat d'assurance de responsabilité civile générale.

ANNEXE 2 (SUITE)

Figure A.1 – Distribution des PME transigeant directement avec l'assureur selon l'utilisation des contrats d'assurance

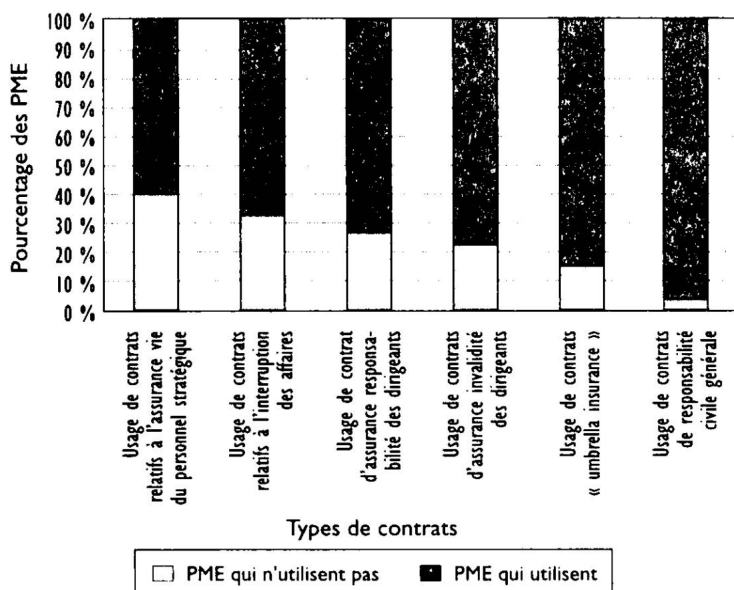


Figure A.2 – Distribution des PME transigeant directement avec l'assureur selon la taille mesurée en termes du chiffre d'affaires

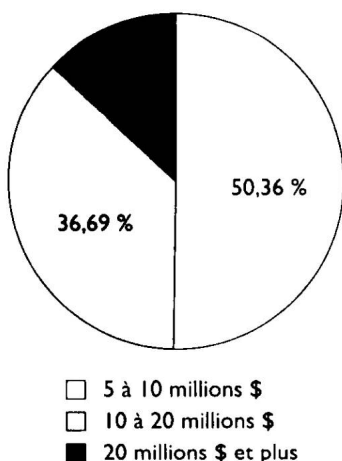
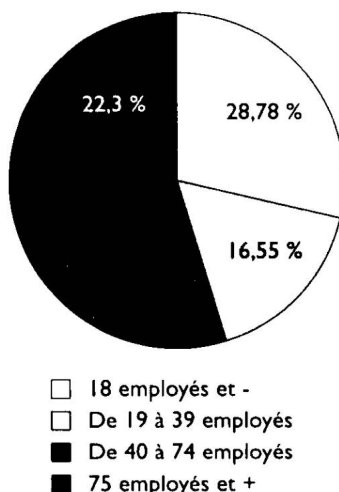
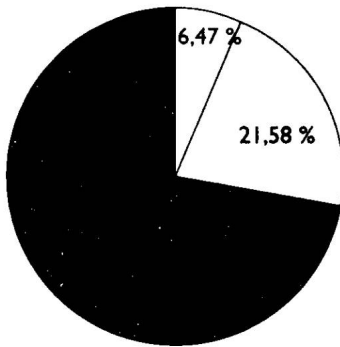


Figure A.3 – Distribution des PME transigeant directement avec l'assureur selon la taille mesurée en termes du nombre d'employés



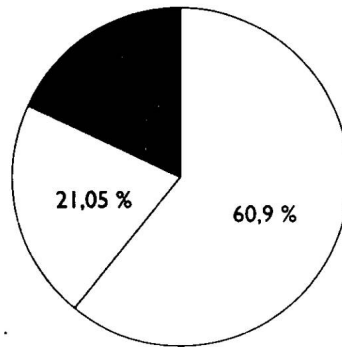
ANNEXE 2 (SUITE)

Figure A.4 – Distribution des PME transigeant directement avec l'assureur selon le secteur d'activité



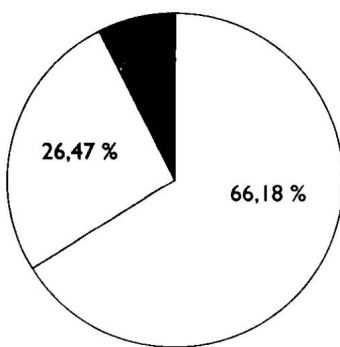
- ☐ Agricole et primaire
- ☐ Manufacturier
- ☒ Service

Figure A.5 – Distribution des PME transigeant directement avec l'assureur selon la structure de propriété



- ☐ PME contrôlées par la famille
- ☐ PME contrôlées par des actionnaires avec majorité
- ☒ PME contrôlées par des actionnaires sans majorité

Figure A.6 – Distribution des PME transigeant directement avec l'assureur selon le pourcentage du revenu généré à l'étranger



- ☐ Moins de 1 %
- ☐ 1 à 49 %
- ☒ Plus de 50 %